

mars 2022

NOTE D'INFORMATION

Publication de la brochure sur le bilan et les indicateurs énergétiques en Afrique

Objectif

L'objectif de cette note d'information est de présenter la dernière publication du Bilan et des Indicateurs énergétiques de l'Afrique parue en 2022. Le Bilan et les indicateurs énergétiques de l'Afrique est la publication annuelle de l'AFREC sur l'énergie qui comporte une interprétation des données et des statistiques sur la performance énergétique dans les Etats membres, la région et le continent. La publication est produite parallèlement à d'autres publications statistiques sur l'énergie qui sont diffusées aux Etats membres et aux principales parties prenantes, afin de promouvoir l'élaboration de politiques énergétiques fondées sur des données probantes, la planification et la mise en œuvre de programmes aux niveaux national, régional et continental.

Contexte

Le bilan et les indicateurs énergétiques de l'Afrique sont constitués de données recueillies par les États membres et traitées par le Système d'information énergétique africain. Le système d'information énergétique africain (SIEA) est une base de données énergétique continentale mise au point en 2012, gérée et hébergée par la Commission africaine de l'énergie (AFREC). Le système permet la collecte, le traitement, la validation et la diffusion de statistiques et d'indicateurs énergétiques pour l'ensemble des combustibles énergétiques des 55 États membres africains.

En 2020, avec le soutien de la Banque africaine de développement (BAfD), le SIEA a été réorganisé pour être entièrement aligné sur les normes internationales et les meilleures pratiques, afin de servir de guide à la transformation du secteur énergétique africain, aux investissements et à la prise de décision. Cette refonte comprend :

- L'amélioration des questionnaires existants et l'élaboration de nouveaux questionnaires axés sur l'efficacité énergétique dans tous les secteurs, les prix et les taxes sur l'énergie, les émissions de CO₂, le suivi de l'ODD7 et la capacité installée des centrales électriques, entre autres.
- L'amélioration du mécanisme de soumission des données collectées, par

l'adoption d'un système de collecte de données en ligne.

- La conception d'un outil de visualisation des données pour la diffusion des données et le système d'élaboration des rapports.
- Le renforcement des capacités des États membres par le biais d'ateliers régionaux et nationaux.

En 2021, le nouveau système SIEA est devenu opérationnel, permettant la soumission de données par le biais du système de collecte de données en ligne et l'exploitation de l'outil de visualisation.

Mise en œuvre du SIEA et consolidation des données

Renforcement du fonctionnement du SIEA et soutien des Etats membres dans la collecte et la validation des données. En 2021, l'AFREC a amplifié ses efforts en mettant en œuvre des programmes de renforcement des capacités pour améliorer les compétences et les connaissances des États membres en matière de traitement des données énergétiques. Les programmes mis en œuvre comprennent, entre autres, les éléments suivants:

- La formation de 400 points focaux nationaux (PFN) désignés par leurs ministères de l'énergie respectifs afin de les familiariser avec le nouveau système de collecte de données, les outils de traitement et de diffusion, et les statistiques sur l'énergie.
- La qualification de 40 PFN sélectionnés en tant que formateurs pour former d'autres PFN dans les régions.
- La fourniture d'un soutien consultatif à tous les États membres de l'UA ayant soumis des données statistiques sur l'énergie.
- L'examen des données historiques de tous les États membres de l'UA depuis 2000 pour assurer la cohérence et la précision ;
- La mise en place de centres de soutien aux Contributions Déterminées au niveau National (CDN) afin de fournir un soutien au Malawi, à l'Ouganda et au Maroc, dans le cadre d'une phase pilote, pour améliorer les rapports sur leurs Contributions Déterminées au niveau National (CDN).
- L'AFREC soutient actuellement 11 Etats membres de l'UA, à savoir : **L'Algérie, l'Égypte, le Kenya, le Botswana, le Burkina Faso, le Nigeria, le Congo, le Gabon, le Lesotho, le Zimbabwe et la Namibie**, en vue de la mise en place ou

l'amélioration des systèmes d'information énergétique nationaux et du renforcement des capacités.

Bilan énergétique et indicateurs de l'Afrique

L'édition 2021 du Bilan et indicateurs énergétiques de l'Afrique comprend le bilan énergétique détaillé de treize (13) États membres de l'Union africaine, à savoir : L'Algérie, le Bénin, la Côte d'Ivoire, Eswatini, le Ghana, le Maroc, Maurice, le Niger, la République centrafricaine, le Togo, la Tunisie, l'Ouganda et la Zambie. Elle présente un aperçu de l'offre et de la demande énergétiques en Afrique, indiquant une augmentation de l'utilisation et de l'offre de biocombustibles et de déchets, qui restent l'une des principales sources d'approvisionnement total en énergie primaire (ATEP) dans la plupart des pays de l'Afrique australe, centrale, de l'Ouest et de l'Est. Pour les pays producteurs de pétrole et de gaz comme l'Algérie par exemple, l'ATEP du gaz naturel et du pétrole brut est supérieur à 50%. Ainsi, ces données suscitent la réponse de l'AFREC et de ses États membres à la demande croissante d'énergie, qui constitue l'un des principaux défis de développement auxquels le continent est confronté.

Conclusion et recommandations

Afin de fournir un soutien adéquat aux États membres et de garantir l'appropriation du processus de collecte et de validation de données actualisées de qualité sur l'énergie en Afrique, Le SIEA prévoit de garantir que les données sur l'énergie en Afrique reflètent la situation réelle des performances du secteur énergétique africain et que tout développement est entrepris en utilisant des données réelles et fondées sur des preuves.

Un leadership fort et la disponibilité de données énergétiques crédibles sont également indispensables pour que le SIEA demeure un outil pertinent pour les États membres. De ce fait, tous les efforts de l'AFREC et des États membres doivent viser à s'assurer que le secteur énergétique africain est équipé de données crédibles et actualisées, ce qui peut contribuer à développer le secteur, à promouvoir le commerce régional et le partage des ressources, tout en répondant à la demande énergétique africaine pour relever les défis réels de la situation énergétique auxquels sont confrontés les populations du continent.



L'édition 2021 du Bilan et les indicateurs énergétiques de l'Afrique est disponible en [Anglais](#) et en [Français](#).

Personne contact :

Mme Ndahafa Nakwafila

Email: NakwafilaN@africa-union.org

Département des infrastructures et de l'énergie, Commission africaine de l'énergie